

3. CES MÉDIAS QUI DISSOLVENT LE PARLEMENT ET DISPERSENT LES MANIFESTATIONS

publié en ligne le 18 juin 2010

Ces médias qui savaient que la réforme des retraites était « urgente, unique, inévitable » et avaient décrété que les Français étaient « résignés » à la subir ont découvert qu’il suffisait qu’un ministre, le 16 juin 2010, annonce un projet de réforme pour que celui-ci soit adopté, … Avant même d’être présenté au gouvernement, même s’il était probable que celui-ci, le 13 juillet, le confirmerait, à quelques aménagements près. … Avant même que le Parlement ne l’examine en septembre, même si sa composition laisse penser qu’il l’adoptera. À moins que… Des grèves et des manifestations contre ce projet se sont déroulées et se dérouleront encore. Qui sait si elles resteront sans effet ? Il n’empêche : le journalisme d’anticipation a accompagné la communication gouvernementale.

Les titreurs, rédacteurs et commentateurs de la planète « Médias » ne se sont pas embarrassés de précautions ni de conditionnels : ils ont déjà entériné la réforme¹.

→ Le 16 juin 2010, à 8h17, Le Parisien.fr le sait déjà : « *Le gouvernement sonne la fin de la retraite à 60 ans. D’ici à 2018, l’âge légal de départ à la retraite **sera** porté à 62 ans* » (16.06.2010, 8h17, mise à jour 11h05 – sous le titre « Retraites à 62 ans : les points clés de la réforme »).

→ À 8h26, Le Point.fr annonce (c’est le titre) : « Retraites - L’âge légal repoussé à 62 ans d’ici à 2018 » (publié le 16.06.2010 à 8h26, modifié le 16.06.2010) et confirme : « *Fin du suspense. L’âge légal de la retraite **sera** porté à 62 ans en 2018 contre 60* ». Mais, tenant compte de la proposition de papotage du ministre, il ajoute, non sans contorsions : « *Les mesures annoncées par Éric Woerth ne sont toutefois pas définitives.* »

→ « ***Jusqu’à dix heures nous allons commenter la fin de la retraite à 60 ans*** » annonce Nicolas Poincaré à 9h. sur France Info (édition spéciale, 16 juin 2010), et de relancer, quelques minutes plus tard, l’« édition spéciale sur la fin de la retraite à 60 ans » (9h10, le 16 juin 2010).

→ Grillé par la concurrence ? Europe 1.fr à 8h36 savait déjà : « Retraites : ce **sera** 62 ans ».

Car, voyez-vous, « c’est officiel ». C’est du moins ce que *Le Monde*, cette référence déontologique et démocratique que les Martiens nous envient, proclame (sous le titre… « Gauche et syndicats cherchent la réplique au plan rigoureux de réforme des retraites ») : « *C’est officiel. La retraite à 60 ans, cet “acquis” du premier septennat de François Mitterrand, a vécu. La retraite à 62 ans **sera effective** pour (presque) tous en 2018.* » (*Le Monde* du 16 juin en ligne, édition imprimée du 17).

→ *Le Figaro* lui aussi savait et titrait : « Retraite : ce qui va changer ».

Pourtant, même si l’on peut espérer ou craindre que ce projet soit adopté par le Parlement, ce n’est qu’un projet et même un avant-projet tant qu’il n’a pas été adopté par le gouvernement.

… Et par présomption de démocratie (comme on parle de présomption d’innocence), les médias, qui se présentent comme les gardiens scrupuleux d’icelle auraient pu s’en souvenir. Mais ils se sont « résignés » à servir la soupe aux gouvernants…

Un jour plus tard, ces mêmes médias savaient déjà tout ou presque.

→ *20 Minutes* annonçait : « 62 ans, le nouvel âge de la retraite ».

→ France Soir.fr titrait dès 8h46 « Tout pour comprendre la réforme des retraites » et précisait, tout en nuances : « ***La réforme des retraites suscite encore quelques interrogations : Qui va payer ? Et combien ? À quel âge partira-t-on à la retraite ?*** », etc.

→ Ou encore, *Aujourd’hui en France* : « Réforme des retraites : ce qui va changer ».

Nos valeureux médias n’ont pas la puissance à laquelle ils prétendent et que, parfois, on leur attribue. Mais, suivant leur exemple, nous aussi nous avons opté pour un titre « choc » destiné à souligner la fonction que, volontairement ou en toute inconscience (et parfois, malgré eux), ils remplissent, en l’occurrence : avaliser la communication du gouvernement et anticiper sur ce que celui-ci escompte. Ce journalisme d’anticipation n’a guère d’autre pouvoir qu’un pouvoir de légitimation dont les effets sont difficilement mesurables. Mais c’est déjà trop.

¹. À la différence de l’AFP, par exemple, qui titre sa dépêche : « Le gouvernement **veut** repousser l’âge de la retraite à 62 ans ».

Acrimed : la critique des médias … en actes !

Née du mouvement social de novembre-décembre 1995, Acrimed (Action-Critique-Médias) est une association qui réunit chercheurs et universitaires, journalistes et salariés des médias, acteurs et militants du mouvement social. Elle porte une critique des médias indépendante, rigoureuse et sans complaisance, prenant le mal à la racine : une critique radicale.

Pourquoi une association ? Pour mener collectivement les indispensables combats pour transformer l’ordre médiatique existant.

Pour y participer, nous soutenir, nous lire, nous contacter, vous informer sur les activités de l’association, rendez-vous sur le site :

WWW.ACRIMED.ORG

SI UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE, D’AUTRES MÉDIAS LE SONT AUSSI. MAIS POUR QU’UN AUTRE MONDE SOIT POSSIBLE, D’AUTRES MÉDIAS SONT NÉCESSAIRES

CES MÉDIAS QUI SONNENT LA RETRAITE EN TROIS LEÇONS



1. CES MÉDIAS QUI PLÉBISCITENT UNE RÉFORME « URGENTE, UNIQUE, INÉVITABLE ! »

publié en ligne le 3 mai 2010

En cette rentrée, le gouvernement s’appête à soumettre au parlement la « grande réforme » des retraites, afin de « sauver » le régime par répartition. Mais la bataille sociale, politique et… médiatique a commencé depuis longtemps.

« URGENCE » DE LA RÉFORME

« *Il y a urgence!* » s’exclame Alain Genestar sur *France Info*, le 20 février 2010. C’est « *une réforme inévitable* » insiste Patrick Bonazza dans *Le Point* le 25 février. « *Incontournable* », nuance

Jean-Pierre Bel, « *indispensable* », tempère François Ernenwein, « *inéductable* », réplique Jacques Camus¹. Pour Alain Duhamel, « *la réforme des retraites, c’est la plus urgente, la plus nécessaire* » (RTL, 23 mars 2010). Même point de vue pour Luc Ferry : « *C’est vital et s’il y a encore une réforme à faire, c’est celle-là. Il faut acter qu’on travaillera plus.* » (lejdd.fr, 26 mars 2010). C’est vital, c’est fatal – ce sont « *Les retraites de la peur* », comme l’indique la « Une » de *Méto* le 15 avril 2010.

On l’aura compris, les médias dominants nous resservent la soupe unanime de l’urgence de la réforme. Depuis 1993 et la première réforme des retraites instaurée par Edouard Balladur, les gouvernements successifs ont trouvé sur leur route des médias enthousiastes, saluant et soutenant la marche triomphale vers la « modernisation » des régimes de retraites (2003, 2007). La prochaine réforme, annoncée à l’automne 2010, devrait s’accompagner d’un emballement éditorial similaire. En attendant, les vedettes du journalisme marquent leur territoire.

Ainsi, Jean-Michel Apathie insère la (bonne) réponse dans la question qu’il pose à Dominique Strauss-Kahn : « *L’âge légal de la retraite, il faut quand même le revisiter un peu partout pour faire face aux déficits ?* » (RTL, 4 février 2010). Idem, lorsque deux mois plus tard, il est face à Jean-Luc Mélenchon : « *Comment peut-on combler ce trou financier sans augmenter la durée du travail des cotisants ?* »

Résumant la pensée du chœur des ténors médiatiques, Christophe Barbier propose de mettre « *un grand coup d’accélérateur, immédiat et irréversible* […] *afin d’accomplir les réformes les plus essentielles. Celle des retraites et des coûts sociaux, d’abord : que la franchise des débats sauve le système français une fois pour toutes!* » (*L’Express*, 25 mars 2010).

¹. Respectivement, *La Nouvelle République du Centre Ouest* du 16 juin 2009, *La Croix* du 22 mars 2010 et *La République du Centre* du 16 juin 2009.

« LA SEULE SOLUTION »

Les éditorialistes veulent voir les Français travailler plus longtemps, et sur ce point ils ne transigeront pas. Car il n’y a là aucune idéologie : ils se soumettent simplement au principe de « réalité », et, comme l’explique Dominique Seux, « *la réalité est qu’il est impossible d’échapper au relèvement de l’âge légal de départ à la retraite* » (*Les Echos*, 9 avril 2010). Et pour Alain Genestar, « *tout le monde sait, c’est une évidence , il faut travailler au-delà de 60 ans* » (*France Info*, 24 avril). Même son de cloche pour Philippe Frémeaux, directeur de la rédaction d’*Alternatives Économiques* : « *Il n’est pas absurde de penser qu’on va travailler plus longtemps* » (*France Info*, 26 janvier 2010).

Pour Laurent Joffrin, sur *France Info*, ça ne fait pas de doute, « *la seule solution , c’est d’allonger la durée de cotisation* » (15 février 2010). Et Sylvie Pierre-Brossolette, sa consœur du *Point*, censée lui apporter la contradiction en direct, acquiesce : « *Moi, je pense qu’il faut les deux, allonger la durée de cotisation [mais aussi] repousser l’âge légal de la retraite, […] ce n’est pas aussi antisocial que ça* ». Laurent Joffrin peut alors conclure ce faux débat : « *L’idée d’accepter l’augmentation du nombre d’annuités, on est d’accord là-dessus* ».

D’accord aussi avec Dominique Seux qui, sur son blog, explique qu’« *en France, grâce à la démographie dynamique, l’idée serait d’aller “seulement” vers 63 ans* » (Blog, *Les Echos*, 15 février 2010). « *La logique démographique et économique plaide pour un allongement de la durée de cotisation* » tranche *Le Monde* dans son éditorial du 16 février 2010. La providentielle « *logique démographique* » a le dos large, et Gaëtan de Capèle du *Figaro* recopie ses confrères : « *Au rythme où évolue la démographie française, il est inéluctable et urgent de repousser l’âge légal de la retraite et d’allonger la durée de cotisation si l’on veut préserver notre système par répartition.* » (15 février 2010).

Trois mois plus tard, Jean-Michel Apathie opine : « *Le gouvernement récuse par avance l’idée d’augmenter les cotisations. Son argument ? Elles pèsent déjà pour le tiers du salaire versé par les entreprises, inégalement réparties entre employeurs et employés. En gros, nous sommes au seuil du supportable. C’est objectivement vrai.* » (RTL, blog, 14 avril 2010). La vérité « objective » sortant de la bouche des gouvernements, pourquoi envisager d’autres solutions que les leurs ? N’en parlez pas, ce n’est pas sérieux…

Ainsi, à propos de l’initiative d’Olivier Besancenot appelant à un front uni de la gauche contre la réforme gouvernementale des retraites, Laurent Joffrin semble très clair : « *C’est une plaisanterie. Besancenot, il dit : y a qu’à taxer les riches, c’est tout simple. Mais comme les riches ne sont pas extrêmement nombreux, il n’y aura pas assez d’argent, ça ne suffira pas* » (*France Info*, 15 février 2010).

Sur ce point, il est rejoint par la quasi-totalité des éditorialistes de la presse régionale à l’instar d’Olivier Picard : « *Sur la ligne de la retraite à 60 ans, la CGT, FO et la CFTC auront de plus en plus de difficulté à tenir cette position économiquement intenable… même en inventant des taxations supplémentaires des bénéfices des entreprises pour trouver de nouvelles ressources* » (*Les Dernières Nouvelles d’Alsace*, 20 janvier 2010).

« Une seule solution », donc – et une seule « grande question », posée, pour l’ensemble de ses confrères, par Bruno Dive : « *La grande question porte pour l’heure sur la méthode.* » (*Sud Ouest*, 15 février 2010).

« CONSERVATISME » ET « PRIVILÈGES »

Les premiers signes d’un alignement du Parti socialiste sur les positions médiatiquement dominantes sont aussitôt salués par les porte-voix des grands médias comme des « *avancées* », ou des « *tabous* » et des « *dogmes* » enfin brisés, à l’instar de ce qu’écrivit Jean-François Péresse² dans *Les Echos* : « *La conversion de la première responsable d’opposition à un recul de l’âge légal*

de la retraite est en tout cas de bon augure » (20 janvier 2010). Parallèlement, le « conservatisme » des syndicats et les « privilèges » des fonctionnaires sont vilipendés avec vigueur…

Claude Imbert par exemple, toujours égal à lui-même, ne fait pas dans la demi-mesure : « *La réforme des retraites, d’une nécessité mathématique, constituera un test majeur. Qu’elle s’enlise dans les arguties politiciennes ou le conservatisme syndical, et elle enlisera la France.* » (*Le Point*, 1er avril 2010). Rien de moins…

Pour Jean-François Péresse, encore lui, c’est plutôt affaire de génétique : « *Bien que les Français aient gagné sept ans d’espérance de vie depuis 1983, FO ne voit toujours pas le problème économique que pose un âge légal de départ dès 60 ans. Quant à la CGT, son refus de “toper” avec un gouvernement est inscrit dans son code génétique.* » (Les Echos, 12 avril 2010).

Et de son côté, Franz-Olivier Giesbert, privé de tout privilège, fustige « *ces privilégiés de la Nation [les aiguilleurs du ciel], qui ne travaillent que 24 heures par semaine - moins de 100 jours par an et bénéficient de retraites juteuses – et profitent de leur situation stratégique pour demander toujours plus.* » (RTL, 24 février 2010). Toujours à propos des fonctionnaires, Jean-Michel Apathie, « interroge » Jean-Luc Mélenchon : « *Les retraites des fonctionnaires sont calculées aujourd’hui sur les six derniers mois ; celles des salariés du secteur privé sur les 25 dernières années. Ceci peut-il rester en l’état, Jean-Luc Mélenchon ? C’est un peu inégalitaire !* » (RTL, 13 avril 2010)

LA « LOGIQUE DÉMOGRAPHIQUE », « L’URGENCE DE LA RÉFORME », LA « SEULE SOLUTION », LE « CORPORATISME », LES « PRIVILÈGES »… :

La novlangue de l’éditocratie ne s’enrichit guère, mais accompagne « la réforme » avec le même entrain et la même insistance. Comme nous l’écrivions déjà à propos de celle des régimes spéciaux en septembre 2007 : « *À chaque réforme libérale, à chaque réforme anti-sociale, le bataillon des ténors médiatiques envahit les colonnes des journaux, les écrans et les radios car il ne faut pas laisser le moindre espace à l’adversaire. Ils orchestrent le débat, et surtout se posent en gardiens du consensus.* »

« LA RÉFORME » EST DE RETOUR ? LES GARDIENS DU CONSENSUS AUSSI.

2. Dont le programme a au moins le mérite de la clarté : « *Il faudra travailler beaucoup plus longtemps pour gagner moins, et moins longtemps, une fois à la retraite* » (*Les Echos*, 14 avril 2010).



2. CES MÉDIAS QUI CHANTENT : « RÉSIGNÉS, RÉSIGNÉS, IL FAUT SE RÉSIGNER ! »

publié en ligne le 9 juin 2010

Depuis une vingtaine d’années, à chaque réforme des retraites, les médias, dans leur grande majorité, commencent par tirer le signal d’alarme devant l’urgence de la situation, puis fustigent les salariés archaïques qui osent s’y opposer. En mai 2010, ces mêmes médias ont enrichi leur vocabulaire antigrève d’un nouveau mot : « résigné ». Selon eux, les Français se sont résignés à perdre leur droit de prendre la retraite à 60 ans. Toute lutte est par conséquent inutile.

« LES TEMPS ONT CHANGÉ »

Le 3 avril 2003, au soir de la journée d’action contre la réforme des retraites initiée par le gouvernement Raffarin, une dépêche de l’Agence France Presse établit le nombre de manifestants sur toute la France à **256.000 selon la police et à 500.000 selon les organisateurs**.

Le 27 mai 2010, la journée de mobilisation contre la fin programmée de la retraite à 60 ans rassemble entre **395.000 manifestants selon le ministère de l’Intérieur et un million selon la CGT**. Devant la logique des chiffres, un observateur même peu avisé n’a aucun mal à affirmer que la mobilisation du 27 mai 2010 a été supérieure à celle du 3 avril 2003.

Mais la presse ne calcule pas de la même manière.

Le 3 avril 2003, elle insistait en « une » sur l’importance des cortèges : « *Mobilisation réussie pour la défense des retraites* » (AFP, le 3 avril 2003) ; « *Succès des manifestations, réussite plus variable des grèves* » (*Les Echos*, 4 avril) ; « *Les retraites stimulent la mobilisation* » (*Libération*, 4 avril) ; « *Le rapport de force se muscle* » (*Sud Ouest*, 4 avril) ; « *Retraites : un cortège imposant* » (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 4 avril)…

Sept ans plus tard, ce n’est plus la même histoire : les grands médias s’empressent d’enterrer la mobilisation. « *Les manifestations contre la réforme des retraites n’ont pas fait le plein* », clame ainsi David Pujadas, en ouverture du 20 heures de France 2, dès le 27 mai au soir. « *La faible mobilisation ouvre la voie à la réforme* », claironne *Le Figaro* du lendemain. « *Réforme des retraites : avantage Sarkozy* », surenchérit *Libération*. « *Retraites : Sarkozy passe le premier obstacle de la rue* », confirme *Les Echos*. « *La mobilisation n’a pas été massive* », titre *Ouest France*. Pour les journalistes, le cours du manifestant a considérablement chuté. Assurément, la crise boursière est passée par là… À moins que, à l’instar de Jacques Camus, éditorialiste de *La République du Centre* – « *Comment imaginer que l’avenir des retraites puisse encore se jouer dans la rue ? (…) les temps ont changé* » –, ces mêmes médias aient quelques intérêts à discréditer toute mobilisation sociale.

La veille de la journée d’action, la situation est dramatique : « *Les syndicats joueront leur va-tout dans la rue demain* » (*Les Echos*, le 26 mai 2010) ; « *Journée test demain pour les syndicats* » (*Aujourd’hui en France*, 26 mai) ; « *Les syndicats jouent gros demain* » (*L’Est Républicain*, 26 mai) ; « *Pari difficile pour les syndicats* » (BFM - site web, 26 mai) ; « *Retraites, emploi… Les syndicats jouent gros jeudi* » (*La Dépêche*, 25 mai). Le lendemain, la messe est dite. Les syndicats ont perdu.

« RÉSIGNATION »

On assiste en réalité, depuis l’annonce officieuse du report de l’âge de la retraite à 62, voire 63 ans, à une campagne médiatique partant du principe que la retraite à 60 ans est bel et bien enterrée : « *Partir à 60 ans, ce paradis qu’on sait perdu* » (*Libération*, le 28 mai 2010) ; « *La fin de la retraite à 60 ans est proche* » (AFP, 25 mai) ; « *Nous ne partirons plus à la retraite à 60 ans* » (*Ouest France*, 26 mai) ; « *La fin de la retraite à 60 ans* » (*L’Est Républicain*, 26 mai) ; « *Retraites : 60 ans, derniers instants* » (*Charente Libre*, 26 mai) ; « *La retraite à 60 ans sur la fin* » (*20 Minutes*, 26 mai) ; « *La retraite à 60 ans, c’est bientôt fini !* » (*Le Progrès*, 4 mai). Il ne fait pas de doute alors que face à cette certitude, la mobilisation des salariés ne sert à rien. Et l’explication à cette débandade salariale tient en un mot : « **résignés** ».

Il est même touchant de constater avec quelle belle unanimité les éditorialistes vont entonner en chœur le couplet de la renonciation. « **Résignation** », s’égosille ainsi Jean-François Péresse dans *Les Echos* du 28 mai : « *cette faible mobilisation persistante traduit surtout comme un état de **résignation** de l’opinion, étape sur le chemin qui mène de la désapprobation à l’acceptation* ». Pour Bruno Dive (*Sud Ouest*), il n’y a pas de doute : les Français sont « *plus ou moins **résignés*** » car « *conscients de la nécessité de faire quelque chose pour les retraites* ». Pour Paul Burel (*Ouest France*), ils « *se calfeutrent aussi dans une acceptation plus ou moins **résignée** du report de l’âge légal* ». Pour Patrick Fluckiger (*L’Alsace*), la grande masse des salariés est « **résignée de toute façon, à travailler plus longtemps, en voyant ce qui se passe dans les pays voisins** ». Pour Dominique Seux (France Inter et *Les Echos*), les salariés certes n’adhèrent pas vraiment à la réforme, « *mais évidemment il y a de la **résignation*** ». Pour Jean-Michel Apathie (RTL, blog), « *les manifestations d’hier n’ont pas été un succès* », et cela est dû à une « **résignation perceptible** ».

Mais les éditorialistes ne suffisent pas. Par souci de pédagogie et de sérieux, les médias font appel – une nouvelle fois – à la pensée complexe d’universitaires en mal de notoriété. « *Beaucoup sont **résignés*** », ose un historien du syndicalisme, Stéphane Sirot, dans *20 Minutes*. « *Les Français sont **résignés** à l’idée de devoir travailler plus longtemps* », avance courageusement un chercheur du CNRS, Bruno Palier, au micro de BFM.

Mais ce tir de barrage ne s’est pas limité à la journée du 28 mai. À bien y regarder, cela fait plusieurs semaines que les premières notes du petit air de la renonciation ont fait leur apparition dans les médias, histoire comme toujours de préparer le terrain : « *Retraite : les Français **résignés** à l’idée de travailler plus* » (*La Tribune.fr*, le 6 janvier 2010) ; « *Les Français **résignés** sur les retraites* » (Europe 1 - site web, 11 avril) ; « *La **résignation**, c’est sans doute l’analyse que l’on peut faire* » (Erik Izraelewicz, *La Tribune*, 27 mai) ; « *Peu à peu, les Français, plus ou moins **résignés**, se familiarisaient avec la nécessité incontournable de cotiser plus longtemps* » (Olivier Picard, *Dernières Nouvelles d’Alsace*, 27 mai) ; « *La **résignation** et le pragmatisme pourraient bien l’emporter sur la révolte* » (Jacques Camus, *La République du Centre*, 27 mai). Etc.

À BAS LA GRÈVE !

Il ne faut pas être grand clerc pour présager que ce tube du printemps devrait être repris dans les colonnes de la presse et sur toutes les antennes durant le reste de l’année. Les syndicats ont tout intérêt à mobiliser en masse, et les manifestants à défiler en nombre. Autrement, les grosses caisses médiatiques résonneront en chœur une nouvelle fois : les Français sont résignés. Après tout, ces journalistes – dont le mépris à l’égard des manifestants n’est plus à démontrer – ont quelques intérêts à déclamer le couplet de la résignation, une version édulcorée de l’ode à la dérégulation.